



N° 2022 -BU-135

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} décembre, à dix-sept heures trente, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à Cercy-la-Tour, sous la Présidence de Serge CAILLOT.

Présents :

Serge CAILLOT, Jean-Christophe SAVE, Antoine-Audoine MAGGIAR, Annick BERTRAND, Didier BOURLON, Michel MULOT, Michel MARIE, David BONGARD, Yves PERRAUDIN, Serge DUCREUZOT, Marie-Claire RANVIER, Pierre TISSIER-MARLOT, Jean-Paul LAMBOURG

Absents excusés :

Étaient également présents : Maëlle GRANGEON, DGS.

Secrétaire de séance : Michel MARIE

Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 13
- Présents : 13
- Procurations : 0
- Qui ont pris part à la délibération : 13

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le **SLO**
ID : 058-200067882-20221201-2022_BU_135-DE

Personnel : Renouvellement de contrat

N° 2022 - 135

Poste d'agent de développement social et habitat

Monsieur le Président explique que le bilan à mi-parcours de contrat pour Monsieur Pierre RAKOTOARISON du 22 novembre 2022 a été réalisé.

De cet entretien, il en ressort que le pôle développement souhaite renouveler Monsieur Pierre RAKOTOARISON en contrat 3-3 alinéa 2 à temps complet pour une durée d'un an sur les missions liées à la mobilité et au social.

L'habitat sera géré en totalité par Madame Sabrina MONNY. Elle a demandé un stagiaire de niveau master pour une durée de 4 à 6 mois à partir de janvier 2023. Le responsable de pôle développement est favorable.

Les deux fiches de poste vont être modifiées en ce sens.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le renouvellement du contrat de Monsieur Pierre RAKOTOARISON pour une durée d'un an à compter du 5 février 2023.

Le Secrétaire de Séance,
Michel MARIE.

Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 1^{er} Décembre 2022

Le Président,
Serge CAILLOT.